

LA GAZETTE DE L'ACMN

mai 2009
Volume 11, Numéro 4

5 mai 2009

Montebello

Assemblée
Générale
Compte-rendu

* * *

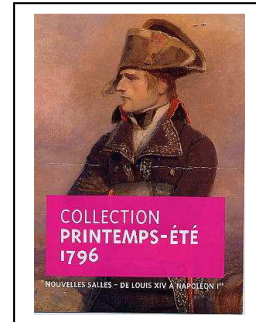
Directeur de la publication :
Robert Chénier,
Association pour la conservation des
monuments napoléoniens (ACMN)
administration :
31, rue de la Bourbonnerie
78690 Les Essarts le Roi
Tél. 01 30 41 63 63
Courriel : robert-chenier (à) orange.fr

LE SITE ACMN :
napoleon-monuments.eu

Cotisation de base : 35 euros,
de soutien : 40 euros, etc.

5 mai 2009

À l'issue de la messe à la
mémoire de l'Empereur
Napoléon 1^{er} et des
soldats des armées
impériales
morts pour la France :



À l'occasion des cérémonies du 5 mai organisées
en mémoire de l'empereur Napoléon I^{er}
et des soldats des armées impériales morts pour la France,

Sous le haut patronage de
Monsieur Hervé Morin,
Ministre de la Défense

Le général de corps d'armée Bruno Dary,
Gouverneur militaire de Paris,
Président du conseil d'administration du musée de l'Armée

Le général Robert Bresse,
Directeur de l'établissement public du musée de l'Armée

Ont l'honneur de vous convier à une visite privilégiée
des nouvelles salles du Département Moderne
consacrées à la période de *Louis XIV à Napoléon I^{er}*,
en préambule à leur ouverture au public le samedi 16 mai.

Montebello

Montebello, bataille de, victoire française sur les Autrichiens lors de la campagne d'Italie de Napoléon III, le 20 mai 1859.

Cinquante-neuf ans après la victoire du général Lannes contre les Autrichiens (12 juin 1800), la ville lombarde de Montebello est le théâtre d'un nouvel affrontement franco-autrichien.

Le 20 mai 1859, tandis qu'il reconnaît les rives du Pô et protège la ville de Plaisance, le général autrichien Stadion et ses 22 000 hommes sont attaqués par la division du général Forey. Au terme d'un combat au corps à corps et de la reconquête de Montebello maison par maison, les soldats de Forey font rendre gorge aux Autrichiens. Dix-sept jours après la déclaration de guerre, ils font ainsi montre d'une vaillance au combat, rapidement confirmée à Magenta (4 juin).

Assemblée générale 2009

Introduction

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je déclare ouverte l'Assemblée générale.

Merci d'être présents :

En particulier, à Maurice Brunet, vice-président, et son épouse qui, malgré mon souhait qu'ils ne viennent pas spécialement de Valence, sont présents pour un aller-retour rapide ! Cela se nomme : faire son devoir.

À nos amis belges, et un petit clin d'œil à la Vieille Garde, à ceux qui ne peuvent guère se déplacer ... et aux absents qui m'ont informé avec regrets :

Monsieur le Président Général, Madame le Colonel Legras, Monsieur le Général Bougerol, dirigeants du Souvenir français, tous retenus en ce mois de mai très chargé.

Ainsi que Monsieur le Premier secrétaire de l'ambassade de Croatie qui se réjouissait d'être présent et qui est maintenant, au dernier moment, à Lourdes dans le cadre du pèlerinage militaire international ; il me précise dans son message Internet :

« Je suis désolé de ne pas pouvoir être des vôtres samedi 16 mai à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ACMN, dont l'Ambassade de Croatie est fière d'être membre.

Après la manifestation organisée avec ton soutien à Gignac à l'occasion du 170^e anniversaire de la mort du général Slivarich, j'espère que nous mènerons à bien l'organisation de l'événement qui se tiendra le 14 octobre prochain (14 octobre 1809 - 14 octobre 2009), jour de création des Provinces Illyriennes par Napoléon I^{er}. »

Sur ce dernier sujet, je souhaite la bienvenue à Alain Jecic, traducteur du livre "Le vieux Slovène se souvient : En Russie avec la Grande Armée" d'Andrej Pajk, qui interviendra un court instant en fin d'AG pour parler des projets à la mémoire de Pajk.

Aujourd'hui 16 mai : il y a deux cents ans, c'était le calme, Napoléon était à Schönbrunn ; a-t-il pensé que le 16 mai 1804, Portalis présentait le projet d'Empire ? que le 15 mai 1768, Gènes céda la Corse à la France ?

Il y a deux cents ans, c'était Wagram, il y a cent cinquante ans, c'était Solferino et Montebello !

À nouveau, cette année, je ne peux que rappeler que la relève ne vient pas...

Je vous informai l'année dernière que ce serait ma dernière année de présidence effective, après plusieurs années de tacite reconduction, contre mon souhait !

Cette année est close ! Nous en reparlerons dans quelques instants !

Merci pour votre fidèle attachement à l'ACMN et au devoir d'histoire !

Merci aussi, dès maintenant, à ceux qui ont eu la lourde charge de l'organisation matérielle de cette assemblée : Micheline et Marc Allégret, notre Secrétaire général, à qui je donne la parole pour le rapport moral, qu'il a élaboré, rendant compte de l'année 2008 et traitant de la réalisation de notre mission première ...

Devoir de mémoire ou plutôt devoir d'histoire oblige...

Rapport moral rédigé et présenté par le Secrétaire général Marc Allégret

Mesdames, Messieurs, Chers amis de l'ACMN,

Nous sommes réunis pour l'Assemblée générale 2009 de l'ACMN et j'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral.

Aujourd'hui, notre assemblée générale se tient, comme en 2006, à l'Hôtel Cail, la belle mairie du VIII^e arrondissement de Paris.

Tout d'abord, le Secrétaire général tient à vous remercier, vous tous qui avez accepté de participer à cette assemblée générale. Votre présence nous est toujours un réconfort et un encouragement.

RÉSULTATS 2008 ET PROJETS 2009

Nous rappellerons que le 2 décembre 2008, à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, le ravivage de la Flamme a été effectué, en association, par son Excellence l'Ambassadeur de Croatie, à l'invitation de notre président, Robert Chénier.

Ainsi, la Croatie a pu rendre hommage aux soldats français et croates qui sont tombés lors de batailles du Premier Empire. Durant les Provinces illyriennes (1809-1813, voir Gazette ACMN mai 2008), plusieurs régiments croates ont partagé, sous le drapeau français, la gloire de l'Armée française.

Le 14 mai 2008, nous avons visité l'exposition « Napoléon, symboles des pouvoirs sous l'Empire », au Musée des Arts décoratifs, avec une conférencière. Cette exposition, magnifique, a été très intéressante.

Le jeudi 12 juin 2008, une journée en car au château du Fayel (Oise), avec les Amis de Frédéric Masson et les Amis de Napoléon III. Une excellente journée.

Le 15 septembre 2008, l'ACMN, a célébré à Gignac (Hérault) avec la Municipalité et la Croatie, le général croate Marc Slivarich et le général français Michel Claparède. La Croatie était représentée par son Excellence M. Mirko Galic, son ambassadeur en France ; l'ACMN était représentée par M. Wolf R. Pauers. Trois plaques élaborées par l'ACMN ont été inaugurées et des dépôts de gerbes ont fleuri les tombes de ces deux soldats, tous deux frères d'armes lors de la campagne de Russie de 1812 (Voir Gazette ACMN septembre 2008).

Le 30 octobre 2008, l'ACMN a organisé une visite au Mobilier national et Manufacture nationale des Gobelins de Beauvais et de la Savonnerie, 1, rue Berbier du Mets, à Paris (13^e). Une visite passionnante...

Le 9 décembre 2008, avec les Amis de Frédéric Masson, nous avons visité l'exposition « Honneur et Gloire », au Musée de la Légion d'honneur, où nous avons admiré les joyaux de la collection Spada, un des plus grands collectionneurs des ordres de chevalerie.

Au début de l'année 2009, il faut retenir la restauration, après plusieurs péripéties, de la sépulture de Marie Marguerite Broquet, veuve Marchand (1769-1829), Première berceuse du Roi de Rome, mère de Louis, fidèle premier valet de chambre et ami de Napoléon, à Sainte-Hélène, financée par le Souvenir napoléonien, l'ACMN et quelques généreux adhérents, au cimetière du Père-Lachaise, 39^e division (Voir Gazette de l'ACMN, janvier 2009).

D'autres restaurations sont en cours.

En 2009, nous envisageons une visite aux Archives nationales (20 à 30 inscrits), le vendredi 5 juin 2009, à 14h30, au centre actuel, 60, rue des Francs-Bourgeois, à Paris (3^e).

Quelle est la situation des Archives nationales ?

Faute de place, l'Administration a programmé un déménagement partiel : 180 Km de rayonnages seront déplacés. Une mission titanique qui coûtera 245 millions d'euros, dont 190 pour la construction d'un nouveau bâtiment, Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Une caserne de pompiers sera construite à proximité et un système de brumisation moins dévastateur que l'eau, en cas d'incendie, sera mis en place (Le Figaro, 18-19 avril 2009, p.2).

Et en attendant ce déménagement, nous pourrions visiter les Archives, avec une conférencière qui, notamment, nous montrera les testaments de Louis XIV et de Napoléon 1^{er} et les constitutions de la France, qui seront retirés, pour nous, d'une armoire de fer. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de Madame Allégret.

En 2009, nous envisageons aussi la visite de l'exposition « Charlet aux origines de la légende napoléonienne » à la Bibliothèque Marmottan, à Boulogne-Billancourt. « C'est Nicolas Toussaint Charlet (1792-1845) qui a inventé le Napoléon du peuple. Il utilise la nouvelle technique de la lithographie, permettant de réaliser des estampes à forts tirages. Il accumule des séries d'images obsédantes peuplées de petits chapeaux et de redingotes grises... » (Le Figaro, 9 mars 2009, p.29).

Ainsi, M. Bruno Foucard, directeur scientifique, comme conférencier, pourra rappeler la biographie de Charlet et évoquer les principales œuvres exposées, et nous vous proposerons une visite pour le 16 juin 2009, à 15 heures. Vous

pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de Madame Allégret.

Les écrits ACMN

Outre l'abondante correspondance et l'élaboration de fiches historiques pour différentes collectivités et autres tiers, en 2008-2009, nous avons publié 11 numéros de « La gazette de l'ACMN » : 2008 : numéros 1 à 9. 2009 : numéros 1 et 2 (à ce jour).

Sur l'avenir de l'ACMN

Il faut nécessairement un renouvellement, pour le moins partiel, des dirigeants (Comité directeur). Il faut de nouveaux membres, il faut qu'ils s'investissent dans leur mission.

Sinon, c'est l'existence de l'ACMN qui est compromise.

Quelques activités spécifiques actuelles :

Marc Allégret et son épouse : organisation des visites.

Maurice Brunet : dessin des blasons pour les plaques en bronze, représentation à l'association « Bonaparte à Valence ».

Olivier Chauvelin : sépultures napoléoniennes, photographies et documentations associées.

Claude Gerbaud : la trésorerie et le suivi des fiches manuscrites des adhérents.

Robert Lecreux : maîtrise d'œuvre des restaurations de sépultures napoléoniennes.

Yves Meessen : délégué pour la Belgique.

Bernard Quintin : pour l'instruction des fiches, recherches historiques (Archives nationales, Service historique de la Défense, ...).

Dominique Timmermans : Maître du site Internet.

Robert Chénier : le reste !

Nota !: le Docteur Jean Meyer, président sortant AACMN, est maintenant membre privé de l'ACMN, ainsi que Ronald Zins président sortant du Souvenir napoléonien.

De la mémoire partagée

La mémoire partagée, le devoir d'histoire revêt un caractère particulier, dans le soutien, reflété par des vœux de Nouvel an adressés au président, dans le partenariat...

L'ACMN est favorable au projet de reconstruction des Tuileries.

Réélections au Comité directeur ACMN

Cette année, il s'agit d'une nouvelle candidature : David Rouannet, et de la réélection de 5 membres : - Robert Chénier, - Robert Lecreux, - Bernard Quintin, - Bernard Roseau, - Daniel Werba. Vous connaissez leur dévouement pour l'ACMN. Et, pour simplifier, nous procéderons, lors de la délibération spécifique, par votes à mains levées.

Remerciements

Le Président et le Secrétaire général de l'ACMN remercient vivement Monsieur François Lebel, Maire du VIII^e arrondissement de Paris, d'avoir autorisé l'ACMN à tenir son assemblée générale dans la salle du Conseil de la mairie.

Ils remercient également Monsieur Didier Decelle, 1^{er} adjoint, d'avoir bien voulu servir d'intermédiaire pour la transmission de notre demande auprès de Monsieur le Maire. Encore merci à tous deux.

Vive l'Empereur et vive l'ACMN !

Mesdames et Messieurs, Chers Amis de l'ACMN, je vous remercie de votre attention.

Taux des cotisations

Les différents taux des cotisations, à compter de cette assemblée générale, restent fixés à leurs valeurs de 2004.

Pour nous conformer à la loi, elles se décomposent en une partie cotisation proprement dite (de 3 euros), une partie service des publications ordinaires de l'ACMN et une partie don (celle excédant la cotisation de membre actif).

Membre actif : 35 euros. Cotisation de soutien : 40 euros. Membre bienfaiteur : à partir de 50 euros. Membre fondateur donateur : à partir de 80 euros. Jeune et étudiant de moins de 21 ans : 15 euros. Famille : ajout de 8 euros, à une (Un bulletin) des cotisations précédentes, par membre supplémentaire. Associations locales filiales : 1,5 euros par membre (Un bulletin par 20 cotisations).

Élections

Nous allons procéder à l'élection de membres du Comité directeur, par vote à main levée, le nombre de candidats n'excédant pas le nombre de places. Nous regrettons l'absence de femmes. Se présentent à votre suffrage, par ordre alphabétique : - *Robert Chénier*, - *Robert Le creux*, - *Bernard Quintin*, - *Bernard Roseau*, - *David Rouannet* - *Daniel Werba*.

Ils vous ont été présentés dans le rapport moral. Ils sont élus à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2008

du trésorier : Claude Gerbaud

Le compte d'exploitation de l'ACMN au titre de l'exercice 2008 est encore pratiquement équilibré.

Recettes : Le total des recettes 2008 est de 7980 euros. Les cotisations et dons ont un montant légèrement supérieur à celui de 2007. Les intérêts contribuent aux recettes pour un montant de 155 euros. Les subventions comptabilisées en 2008 s'élèvent à 9519 euros.

Dépenses : Le total des dépenses 2008 est de 6936 euros. Les restaurations comptabilisées en 2008 s'élèvent à 9185 euros. Les frais de bureau et de publications s'élèvent à 6936 euros.

Les autres postes de recette et dépense n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les réserves disponibles à l'issue de l'exercice 2008 se montent à 17578 euros, sachant que tenant compte des charges à payer et des subventions à recevoir, ces disponibilités couvrent les frais de fonctionnement de l'Association pour une année, comme il est de bonne pratique pour une communauté bien gérée.

Il est néanmoins nécessaire de préciser que tous les moyens de gestion, notamment les locaux, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, frais de téléphone et internet, de transport, sont encore demeurés jusqu'ici à charge du Président, sans contrepartie.

Questions diverses ?

Le Président : Le rapport moral énumère quelques activités spécifiques ; l'énumération se termine par « *Robert Chénier : le reste* ». Personne n'a eu la curiosité d'en savoir plus !

Certes, j'ai toujours aimé beaucoup travailler, sans vacances, mais maintenant ma santé me force à réduire mon activité ! Lundi dernier, mon espérance de vie a été réduite d'un an ! (anniversaire !) Nous sommes plusieurs au Comité directeur à accuser le poids des ans qui entraîne une diminution plus ou moins importante de l'activité au bénéfice de l'ACMN.

Nos appels pour renouveler les cadres de l'ACMN n'ont guère donné de résultat...

Le Comité directeur a décidé de :

Conservé la spécificité exceptionnelle de l'ACMN ; de voir la possibilité de s'associer avec une autre association pour la gestion ; et surtout de rechercher dans le milieu ACMN ou napoléonien des bénévoles en charge de fonctions spécifiques.

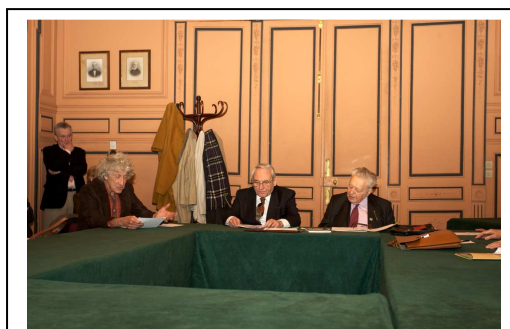
Conclusion

Nous arrivons maintenant à la fin de cette assemblée générale.

L'ACMN s'achemine doucement et exclusivement vers la mission pour laquelle elle a été fondamentalement créée : la restauration de sépultures napoléoniennes, avec forte réduction de ses publications, c'est probablement ce qui va se produire cette année.

Avant de conclure, je n'oublierai pas de renouveler mes remerciements à Micheline Allégret et à son mari qui ont beaucoup fait pour la réussite de cette assemblée, aux membres du Comité directeur qui font leur possible pour que vive l'ACMN, et merci à vous tous pour votre présence.

Je déclare l'Assemblée générale close.
Que vive l'ACMN ! Et



Intervention de Alain Jecic.

Photographie : Olivier Chauvelin